

Maîtriser le risque ATEX lors des opérations de maintenance**Ref. ATEX M INI 03-4**
Durée : 2.0 jour(s) / 14.0 heures
Formacode : 24340

Maîtriser et appliquer les dispositions de la réglementation ATEX dans le cadre d'opération de maintenance

 **Pré-requis :**

Maîtrise orale et écrite de la langue française.
Avoir déjà suivi la formation initiale habilitation électrique.
Posséder de bonnes connaissances théoriques et pratiques en électricité, nécessaire à la bonne exécution des tâches confiées.

 **Personnes concernées :**

Personnel de maintenance, installateur, responsable "travaux neufs", susceptibles d'intervenir sur des installations (appareils, systèmes, process) ATEX.

 **Objectifs :**

L'objectif est de fournir les éléments permettant de réaliser, modifier, contrôler une installation ainsi que d'assurer la maintenance d'une installation dans le respect des règles d'utilisation et d'installation des équipements ATEX Ces règles concernent :

- l'adéquation du mode de protection à la zone
- le maintien de l'intégrité du mode de protection
- le respect des règles d'installation, de câblage et de raccordement propres aux équipements ATEX
- l'utilisation de l'équipement conformément aux prescriptions prévues par le constructeur, et aux indications figurant sur le certificat
- les conséquences de l'ATEX sur l'achat d'équipements ou d'installations neuves.

 **Programme :**

- 1 - Contexte général - Notions élémentaire** : Qu'est ce qu'une ATEX ? / Les ATEX engendrées par les GAZ & VAPEURS / Les ATEX engendrées par les POUSSIÈRES / Les Conséquences et les Causes
- 2 - La réglementation**
- 3 - Les zones ATEX** : Méthodologie /Zones ATEX engendrées par les GAZ & VAPEURS / Zones ATEX engendrées par les POUSSIÈRES
- 4 - Evaluer le risque ATEX**
- 5 - Coordination**
- 6 - Mesures de prévention** : Signalisation des zones ATEX / Choix des matériels ATEX - Marquage / Vêtements en zone ATEX / Règles d'or
- 7 - D.R.P.E**
- 8 - Les modes de protection** : Les modes de protection électriques
- 9 - Règles de mise à la terre**
- 10 - Choix et mise en œuvre des câbles électriques**
- 11 - Les modes de protection non-électriques** : Les sources d'inflammation / Les modes de protection
- 12 - Se protéger de l'électricité statique**
- 13 - Détecteurs de gaz et de vapeurs inflammables**
- 14 - Règles d'inertage**
- 15 - Protection et Suppression des explosions**
- 16 - Réparation et révision des matériels**

 **Démarche pédagogique :**

Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
 - justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné
-



Evaluation et validation :

A l'issue du contrôle continu, délivrance d'une attestation de formation



Le + :

Vous bénéficiez de l'expérience capitalisée des consultants en ATEX du Bureau Veritas.